

## La Fête du Parc 2009 27 septembre à Castellane

Dans le cadre de « La Région fête les Parcs naturels régionaux » la Fête du Parc naturel régional du Verdon aura lieu le 27 septembre à Castellane.

Pour connaître le programme détaillé et réserver sorties et repas, rendez-vous en page 3.

■ Contact au Parc :  
Elodie Masson et  
Jean Darot



## Charte européenne du tourisme durable

Soucieux de développer un tourisme durable sur le territoire, Le Parc naturel régional s'engage dans la Charte européenne du tourisme durable. Cette démarche met en réseau plusieurs parcs européens et inscrit le Parc dans un mouvement dynamique d'échanges, à prolonger par des partenariats avec les professionnels du tourisme, notamment dans le cadre de la marque Parc. Une belle reconnaissance pour l'ambition du Parc en matière de tourisme, qui lie la préservation des sites, l'engagement des professionnels, et le développement d'une offre de tourisme durable.

■ Contact au Parc :  
Pierre Cartier, tourisme.

## Abonnez-vous !

Pour être assuré d'avoir le journal « Par Nature » qui paraît 3 fois par an (avril, août et décembre), abonnez-vous électroniquement :  
[parnature@parcduverdon.fr](mailto:parnature@parcduverdon.fr)  
Cette adresse vous permet également de nous écrire.

## À la radio !

Écoutez les informations du Parc du Verdon sur **Radio Verdon** :  
96,5 Mhz et 91 Mhz

## Participation

### Le Conseil de développement vous est ouvert

Le Conseil de développement du Parc naturel régional du Verdon est né le 13 juin 2009. Constitué en association, il est le lieu où chaque citoyen, chaque association, chaque entrepreneur peut venir apporter sa pierre à la construction collective de cette autre vie qui s'invente ici. Le bureau élu le 4 juillet est constitué d'Annie Manassero, présidente, de Gérard Reboul et Charles Chabot, vice-présidents, de Véronique Gérard, secrétaire, Gilbert Farnaud, trésorier, Michelle Mariniello, trésorière adjointe.

Les premiers ateliers ouverts par le Conseil de développement sont :

- faire pour que les jeunes puissent entreprendre et rester sur le territoire ;
- le foncier.

N'hésitez pas à rejoindre le Conseil de développement qui est ouvert à toutes les idées.

■ Contact : Véronique Gérard  
Par téléphone : 04 92 74 68 00

Par courrier : Conseil de développement, Maison du Parc naturel régional du Verdon, Domaine de Valx, 04360 Moustiers-Sainte-Marie

Par courriel : [conseil-developpement@parcduverdon.fr](mailto:conseil-developpement@parcduverdon.fr)



## Soleilhas

### Une plaine à la montagne

*Avec cinq agriculteurs et trois éleveurs pour une population d'une centaine d'habitants à l'année, Soleilhas, nouvelle commune du Parc, est résolument rurale. La plaine, que le village domine, forme un immense jardin à l'abri de son cirque de montagnes. La neige n'étant pas au rendez-vous chaque année, la commune a pour projet de faire du stade de neige de Vauplane un lieu de découverte de la nature et d'éducation à l'environnement toute l'année.*

À 1150 m d'altitude, le village de Soleilhas est assis au bord d'une plaine à la montagne. Cette plaine est en partie irriguée. On y fait des pommes de terre, des céréales, du fourrage et du maraîchage. Aujourd'hui, 5 agriculteurs et 3 éleveurs travaillent sur la commune. L'extension de l'irrigation permettrait l'installation de nouveaux exploitants.

Dans le village, de nombreux jardins potagers montrent que l'on est attaché à la terre, ce que confirme, d'une autre façon, le retour des jeunes lorsqu'ils deviennent parents. Outre ses 4 commerces, Soleilhas offre une qualité

de vie certaine et de nombreux équipements de confort (haut débit, tri sélectif, etc.). Les 18 enfants scolarisés profitent du ramassage scolaire pour aller à Castellane ou à Digne. La vie associative est forte d'une dizaine d'associations qui vont bientôt profiter de la salle polyvalente en construction.

Plus haut, bien au dessus des toits, quand la neige est généreuse, le stade de neige de Vauplane, en régie communale, occupe 18 à 20 salariés. Pour pérenniser ces emplois et mettre en avant les richesses naturelles de la commune, le Conseil municipal travaille sur le projet de faire de Vauplane un centre de découverte de la nature autour d'activités comme la randonnée, le vélo, les classes découvertes.



Nous voici face à nous-mêmes ! Raréfaction des énergies fossiles, pollution liée à leur utilisation et changement climatique. Que pouvons-nous faire à notre échelle quotidienne avec, à la clef, une économie pour notre budget ?

## Pour agir au quotidien, la démarche

### « Négawatt »...

Adoptée par le Parc et le Syndicat mixte des Pays du Verdon pour définir leur politique énergétique pour le Verdon, et conçue par l'association du même nom et reconnue par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), celle-ci s'appuie sur 3 principes :

- la **sobriété** qui consiste à chasser les gaspillages de nos comportements quotidiens
- l'**efficacité** énergétique de nos bâtiments, de nos moyens de transport, de tous les équipements que nous utilisons, afin de réduire les pertes, pour mieux utiliser l'énergie et en augmenter les possibilités.
- l'**utilisation d'énergies renouvelables**.



### ■ Pour aller plus loin

- Pour comparer des matériels électroménagers : <http://www.energy-plus.org> ou <http://www.guide-topten.com/>
- Site internet de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- Votre Espace info énergie : Pour le 83 (Le Luc) : **04 94 99 17 25** [contact@maures-energie.org](mailto:contact@maures-energie.org)
- Pour le 04 (Digne-Les-Bains) : **04 92 36 08 16** [digne\\_urpact04@hotmail.com](mailto:digne_urpact04@hotmail.com)

## Maîtrise de l'énergie

### Le frigo gourmand

Après quelques conseils sur le rafraîchissement naturel de nos logements, dans la précédente édition de Par Nature, voici des gestes simples sur la gestion des appareils électroménagers, pour diminuer notre facture énergétique et lutter contre le changement climatique.

#### Le frigo, ce grand gourmand...

Les équipements de froid représentent 30 % de la consommation en électricité d'un ménage...

- La consommation du réfrigérateur dépend de la température ambiante. S'il fait 23°C au lieu de 18°C dans la cuisine, la consommation du réfrigérateur augmentera de presque 40 % ! C'est pourquoi on l'éloignera des sources de chaleur (four, radiateur, soleil). Un local trop froid n'est pas recommandable non plus (balcon).
- Congélateur (le placer dans un local non chauffé).
- Laisser l'air circuler autour et nettoyer la poussière sur la grille arrière au moins une fois par an.
- Respecter les températures préconisées : +4° (bas du réfrigérateur) ; -18° (congélateur). Un thermomètre (dans l'idéal un mémoire) peut révéler bien des surprises.
- Vérifier l'étanchéité des joints de vos appareils (même récents), en les testant avec une feuille de papier.
- dégivrage manuel : l'actionner dès que le givre atteint 5 mm (frigo) et 1 cm (congélateur). Une couche de givre de 5 mm peut entraîner jusqu'à 30 % de surconsommation...
- Limiter les ouvertures de porte en groupant les entrées et sorties de denrées.
- Laisser refroidir les denrées tièdes avant de les ranger.
- Couvrir les plats et emballer les légumes, cela limite l'évaporation et la formation de givre. Cela évite le « biofilm » (micro-organismes qui couvrent naturellement les produits comme Listeria, Salmonelle). Nettoyer une fois pas mois le frigo avec du savon et ensuite du vinaigre (ou jus de citron) qui abaissera le PH (mesure de l'acidité).
- Astuce : décongeler les denrées dans le réfrigérateur plutôt qu'au four à micro-ondes, et faire fondre la glace du dégivrage dans le réfrigérateur, pour récupérer du froid !
- Choisir un appareil dont la taille est adaptée à ses besoins : un réfrigérateur plein se réchauffe moins

vite qu'un réfrigérateur vide. Il consommera moins et vieillira mieux du fait de cycles de travail plus espacés.

- Éviter les frigos « américains », véritables usines à froid mais très énergivores (3 fois plus). Préférer un modèle de type classe A+ ou A++.
- Un appareil A++ consomme 20 % de moins qu'un A+ et 45 % de moins qu'une classe A. (il faut quelques années seulement pour récupérer la différence d'investissement).
- Enfin, amenez votre vieux réfrigérateur en déchetterie ou auprès de votre revendeur.

#### Lave linge : ne pas sous-estimer ses capacités !

Utiliser de préférence les cycles basse température (30 ou 40 °) et éco. L'essentiel du linge n'est sali que par notre sueur, pour laquelle un lavage à froid est efficace.

Il existe des lave-linges dotés d'une arrivée « eau chaude » à laquelle on peut connecter celle produite par la chaudière ou le chauffe-eau solaire. Veiller à placer l'appareil dans une pièce chauffée ou renforcer l'isolation de ses parois si la pièce ne l'est pas. Utiliser enfin des lessives écologiques, ou des boules magnétique pour contribuer au bien-être des stations d'épuration et des cours d'eau !




#### TV et multimédia : « Veiller » au grain...

Les voyants de veille de ces appareils peuvent représenter jusqu'à 10 % de notre facture ! (en moyenne 60 Watts de veille par foyer...)

- Écrans plats : de plus en plus grands, les écrans LCD (cristaux liquides) et notamment plasma, ont provoqué une envolée des consommations électriques des ménages. Un écran plasma peut consommer jusqu'à 1500 KWh/an, alors que la consommation moyenne d'électricité d'un foyer est de 2500 KWh/an ! (hors chauffage).
- Informatique : configurer des mises en veille rapides (quelques minutes d'inutilisation). Préférez les ordinateurs portables aux fixes, 3 à 5 fois moins gourmands ! Coupler ordinateur + écran (très gourmand) sur un même bloc multiprise avec interrupteur et les autres périphériques sur un autre.
- Enfin l'explosion des petits appareils multimédia (baladeurs MP3, lecteur DVD portables, cadres photo numérique...) génèrent, en plus de leurs consommations électriques, des stocks importants de piles. Investir dans des piles rechargeables.

### Une terre qui sert à quelque chose

*Nouvellement installé comme éleveur de brebis à Castellane, Christophe Cauvin avait besoin de surface pour nourrir son troupeau. Plusieurs propriétaires ont créé une association foncière pastorale pour débroussailler des terres abandonnées et les mettre à la disposition de l'éleveur. Tout le monde y gagne, l'agriculteur, les propriétaires, la société de chasse et la biodiversité.*



*« Quand je me suis installé, explique Christophe Cauvin, j'ai repris l'exploitation de mes parents. Pour augmenter mon troupeau de brebis, j'avais besoin de surface. Le Parc naturel régional du Verdon et la Chambre d'agriculture 04 ont cherché des terres. Nous nous sommes intéressés à la vallée qui entourait l'exploitation. Malheureusement, un lotissement de maisons avait pris les meilleures terres. Nous avons trouvé une cinquantaine d'hectares complètement embroussaillés par la déprise agricole et dont il a fallu retrouver les propriétaires. Ces derniers ont tout de suite été d'accord pour que leurs terrains bénéficient à un agriculteur. Avec eux, nous avons créé une association foncière agricole. Le*

*CERPAM (Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée) a fait un diagnostic technique pour déterminer comment ces terres pouvaient être remises en valeur. Les travaux d'éclaircissage (élimination des arbres parasités, déformés, enchevêtrés) et de broyage (arbustes) ont eu lieu cet été, avec le soutien du CRPF (Centre régional de la propriété forestière), sur 20 hectares de terrains privés et 14 gérés par l'ONF (Office national des forêts). L'État et le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence ont financé 75 % de ces travaux. Notre association foncière s'est engagée à entretenir par la suite ces terrains, grâce au pâturage des bêtes et à certaines actions mécaniques. »*

#### **Tout le monde est content**

*« Tout le monde est content, ajoute Christophe Cauvin. Le président de la société de chasse est ravi car c'était impénétrable et cette réouverture va permettre au gibier de revenir. Les propriétaires se félicitent d'avoir une terre qui sert à quelque chose. Le retour de la lumière au sol va relancer l'écosystème. De mon côté, j'assure l'alimentation de mes 300 brebis pendant 40 jours. Je compte avoir de l'herbe dès mai prochain. Cela me permet de sécuriser un peu plus mon exploitation et de retrouver des espaces de cette terre familiale à laquelle je suis attaché. »*



### Accueillir les entreprises dans un Parc

Chaque année, plus de 300 entreprises se créent dans le Verdon. Si cette vitalité économique prouve qu'une autre vie s'invente dans les Parcs, elle s'accompagne d'une forte demande en locaux à vocation économique (bureaux, ateliers, entrepôts, commerces, etc.).

Les créateurs, créatrices ou chefs d'entreprises qui souhaitent implanter leur activité, nous contactent régulièrement à la recherche d'opportunité d'accueil.

Vous êtes une intercommunalité, une commune, un chef d'entreprise, un particulier. Vous disposez ou vous connaissez un local qui peut accueillir une activité et des emplois. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions relayer cette information dans les réseaux d'aide aux entreprises ou directement auprès des acteurs en recherche de locaux.

#### ■ Contact au Parc :

*Luc COURTIL, chargé de mission  
Développement économique  
lcourtill@parcduverdon.fr »*

## Reprise

### Nouvelle vie pour le Bellevue

A Moissac-Bellevue, le « **bistrot de pays** » le Bellevue commence une nouvelle vie après 6 mois de travaux entrepris par la commune propriétaire du fond de commerce. Nadine et Sébastien Gaillard en sont les gérants depuis le 1<sup>er</sup> juin. Disciple d'Escoffier et membre des Toques Blanches International, Sébastien est un chef imaginaire et généreux qui privilégie les produits du terroir (chevriers voisins, AMAP). Même la vaisselle a été créée par le potier d'Aiguines, Gaëtan Rodts. Comme il veut nous faire partager son art, Sébastien ne se contente pas de faire au quotidien des plats accessibles à tous. Il propose, pour la mi-décembre, un atelier où chacun peut venir confectionner son foie gras de Noël. Inscription -à partir de novembre seulement- au  
**04 94 68 67 07.**



## Accessible

### à tous



De plus en plus d'initiatives vont dans le sens d'un tourisme accessible à tous, certaines mises en avant par le label « tourisme et handicap ».

Elles sont souvent méconnues. Plusieurs membres de la commission tourisme du Parc ont souhaité engager une réflexion spécifique sur la question. Afin de repérer ces initiatives et évaluer les besoins, un questionnaire à destination des professionnels du tourisme est diffusé depuis cet été. Il peut aussi être rempli par les associations et collectivités. Pour recevoir ce questionnaire, contacter le Parc.

## 20 septembre

### Fête de la forêt et du bois

La 3<sup>e</sup> édition de Fête de la Forêt et du Bois aura lieu le 20 septembre 2009 à Châteauvieux (83). Le bois sera à la fête avec le bois construction, le bois énergie, le papier... La forêt aussi avec ses écosystèmes, ses sources de créativité, ses jeux... Visites, balades, conférences, forums, scierie mobile, concours de bûcheronnage ouvert à tous, marché, groupement d'achat, etc. sont prévus. Collectivités et particuliers peuvent commander planches et stères de bois.

Commandes stères et concours de bûcheronnage : Jean-Claude au **06 26 86 87 47**

Commandes scierie mobile (planches et découpes - bois à fournir) : Serge au **06 70 94 01 60**



Cette lettre est disponible à la Maison du Parc. Par Nature - n° 25, édition Été 2009 - la Lettre du Parc naturel régional du Verdon • Domaine de Valx - 04360 Moustiers-S<sup>te</sup>-Marie - Tél. 04 92 74 68 00 - Fax 04 92 74 68 01 e-mail: info@parcduverdon.fr - Directeur de publication: Bernard Clap • Comité de lecture: Communication, équipe technique • Crédits photos: équipe technique du Parc, Conception & réalisation: Tirage: 17 000 ex. Imprim'vert Édité sur papier PEFC • Dépôt légal: Décembre 2008 N° I.S.S.N. 1293-3287



## Maison du Parc

### Pour mieux accueillir

Comme prévu, les travaux battent leur plein sur le domaine de Valx, à Moustiers-Sainte-Marie, qui abrite la Maison du Parc. Accueillir les visiteurs du Parc dans de bonnes conditions et remettre en état les canaux d'irrigation du domaine justifient ces travaux qui se dérouleront jusqu'à la fin de l'année. Par ailleurs, la fin de la réhabilitation de la bergerie du domaine de Félines, voisin et également sous la responsabilité du Parc, conclut 6 années de coopération avec l'APARE.

Les canaux curés, la remise en eau a permis d'irriguer à nouveau les allées monumentales de chênes et de platanes, arbres qui ont souffert de la sécheresse de ces dernières années. Les travaux de terrassement doivent, à terme, faciliter les cheminements, afin que chacun, piéton ou automobiliste, puisse circuler en toute sécurité. Le parapet à l'entrée de la maison a été réhaussé avant de retrouver ses couvertures vernissées vertes, patrimoine identitaire du domaine. La réhabilitation des murets de pierre sèche a commencé. Elle va rendre sa superbe au domaine agricole de Valx.



### Un partenariat qui porte ses fruits

Après six années de collaboration entre l'APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale), le Conservatoire du Littoral et le Parc naturel régional du Verdon, la bergerie typiquement provençale du domaine de Félines à Moustiers-Sainte-Marie est rénovée. L'objectif de cette coopération était multiple : la conservation des patrimoines ancestraux et la transmission des savoir-faire et de la culture locale.

C'est grâce à plus de 120 bénévoles, encadrés par l'APARE et regroupant des passionnés de la pierre, que les murs, planchers et toiture de la bergerie ont été remontés.



## Manifestations

### Les rendez-vous à noter

Dans toutes les manifestations présentées ci-dessous, le Parc naturel régional du Verdon est partenaire ou organisateur. Cependant, ce programme est amené à évoluer et à se préciser.

L'agenda d'automne du Parc paraîtra le 21 septembre. Il sera téléchargeable sur le site Internet du Parc : [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)

- **29 août** : nuit européenne de la chauve-souris – Esparron-de-Verdon (04).
- **19 – 20 septembre** : fête du Bois – association BCM – La Martre (83).
- **27 septembre** : fête du Parc – Castellane (04).
- **17 octobre** : rencontre du Moyen-Verdon « l'agriculture et l'élevage d'hier à aujourd'hui » – association Petra Castellana – Allons (04).
- **17 octobre** : film – débat sur le thème de « l'accueil de nouveaux arrivants » suivi du concert dans le cadre du Forum des musiques actuelles organisé par les associations TANDEM et BCM, et la mairie de la Martre. Groupes de musique : Lou Dalfin + Sam Karpينيا + Fanfare de la Redonne ; autres artistes : Tabarnak l'Art en live (performances picturales) et la Cie Ratafia (théâtre de rue) – La Martre (83).
- **24 octobre** : journée de la nuit – Café-débat « Ciel noir et pollution lumineuse » lieu à confirmer.
- **25 octobre** : journée paysanne – association journée paysanne – La Palud-sur-Verdon (04).
- **31 octobre** : visite d'une maison bioclimatique 10h -12h – Valensole (04).
- **21 novembre** : rencontre autour des femmes du Verdon, entre témoignage de vie et engagement – médiathèque de Gréoux-les-Bains (04).
- **27 et 28 novembre** : soirée théâtre « entre ou vert ? » – collectif Petit pois princesse – lieux à confirmer.
- **12 décembre** : café – débat « entreprendre autrement » – lieu à confirmer.

■ Contact au Parc : Audrey Zorzan



Région PACA

